



## **Quoi faire si vous constatez que le nombre d'invalidités augmentent significativement dans votre organisation ou que les coûts des assurances collectives dépassent les budgets alloués?**

Un début de solution consiste à analyser vos réclamations d'assurances afin d'identifier quelles sont les causes d'invalidités les plus fréquentes et/ou les plus coûteuses. Dépendant de la taille et du nombre d'employés de votre organisation, il se peut que vous n'ayez pas accès à des données précises. Vous devrez alors vous pencher sur les problématiques vécues actuellement dans votre milieu de travail.

Au Canada, les principales causes d'invalidités court et long terme (ICT et ILT) sont :

1. Problèmes liés à la santé psychologique
2. Troubles musculo-squelettiques
3. Maladies chroniques

Vous pouvez agir sur l'une ou l'autre de ces catégories d'invalidités par le biais de différents programmes et interventions réalisées en milieu de travail. Pour ce faire, nous avons toute l'expertise qui est requise pour vous appuyer dans cette tâche.

Certains indicateurs de performance peuvent être utilisés afin d'évaluer l'efficacité de votre programme d'avantages sociaux.

Une analyse de la situation sera nécessaire pour déterminer les sources de ces invalidités. Un balisage contribue à déterminer l'efficacité des interventions qui seront mises en place.

